

TABLEAU DE BORD

Les chiffres de l'emploi et du chômage
des personnes handicapées

N°23 - Bilan à fin mars 2014

(données : janvier-décembre 2013)



plus d'infos sur www.agefiph.fr

Chiffres clés & synthèse

Les chiffres clés de la région

3 303 392 habitants (Insee 2013)

26 595 demandeurs d'emploi handicapés

262 368 demandeurs d'emploi tous publics

Données Pôle emploi à fin décembre 2013

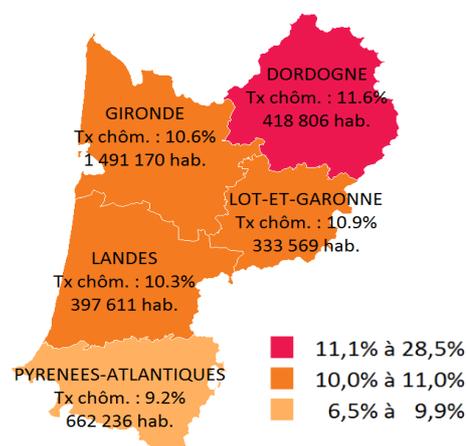
10,4% Taux de chômage tous publics régional (3ème trim. 2013)

9,8% Taux chô. tous publics France métro. (4ème trim. 2013)

714 100 salariés (Source : Insee, Estimations d'emploi)

Données au 2ème trimestre 2012

Les taux de chômage au 3ème trimestre 2013 (Insee)



Au plan national

Emploi / chômage : légère amélioration mais la situation reste fragile

Après une croissance nulle en 2012, le PIB a progressé de 0,3 % en 2013. Du fait de la faiblesse de l'activité, l'Insee indique que 62 000 emplois ont été détruits dans le secteur marchand, en premier lieu dans l'industrie, en dépit d'une légère amélioration en fin d'année portée par l'intérim. L'emploi dans le secteur non marchand a été quant à lui soutenu par une augmentation du nombre d'emplois aidés.

Le taux de chômage au sens du BIT a baissé au 4ème trimestre 2013 pour la première fois depuis 2011. Il s'élève à 9,8 % de la population active pour la France métropolitaine (10,2 % en incluant les Dom), soit une diminution de 0,1 point au 4ème trimestre.

Le nombre de DETH poursuit sa progression

A fin décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés continue de progresser avec 413 421 demandeurs inscrits en catégories A-B-C, soit une augmentation de 11,5 % en un an (+5,9 % pour le tout public). Les demandeurs d'emploi handicapés se rapprochent du tout public sous le double effet de la féminisation du public et de la tertiarisation des recherches d'emploi. Les demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- un âge élevé : 181 000, soit 44 %, ont 50 ans ou plus (contre 21 % pour l'ensemble des publics),
- un faible niveau de formation : 97 000, soit 23 %, ont un niveau supérieur ou égal au bac (contre 43 % pour l'ensemble des publics),
- une ancienneté d'inscription importante : 230 000, soit 56 %, sont chômeurs de longue durée (contre 42 % pour l'ensemble des publics),
- une part élevée de bénéficiaires de l'AAH : 94 000, soit 23 %, sont bénéficiaires de l'AAH, dont 27 000 n'ont que ce titre de reconnaissance.

Une hausse des entrées en formation et un rebond des insertions de travailleurs handicapés, notamment via l'alternance

Les Cap emploi ont enregistré plus de 35 000 entrées en formation, dont près de 60 % de formations professionnalisantes et qualifiantes, soit une hausse de 8 % en un an, avec une mobilisation accrue des formations de droit commun. On enregistre également une hausse des entrées en alternance, particulièrement sensible en fin d'année 2013 : l'Agefiph a ainsi contribué en 2013 à la signature de 2 418 contrats d'apprentissage (+24 %) et de 2 338 contrats de professionnalisation (+16 %). Après une diminution observée en 2012, le nombre d'insertions reparti à la hausse en 2013. Les Cap emploi ont contribué à plus de 70 000 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 7 % en un an. La forte mobilisation des contrats aidés enregistrée en 2012 s'est poursuivie en 2013.

En région

Une forte progression des demandeurs d'emploi

Près de 26 600 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits dans la région soit une progression de 11% en un an (évolution variant de +9% en Gironde à +15% en Dordogne). Cette hausse s'accompagne d'une forte ancienneté d'inscription au chômage avec 51% de chômeurs de longue durée (+1 point en un an).

Les bénéficiaires de l'AAH seule représentent 5% des demandeurs d'emploi handicapés dans la région (7% au niveau national).

Davantage de contrats d'alternance dans la région

On enregistre en 2013, une progression des entrées en contrat en alternance dans la région dont +10% en un an pour les contrats d'apprentissage et +3% en un an pour les contrats de professionnalisation.

Une augmentation des insertions de travailleurs handicapés et des maintiens dans l'emploi

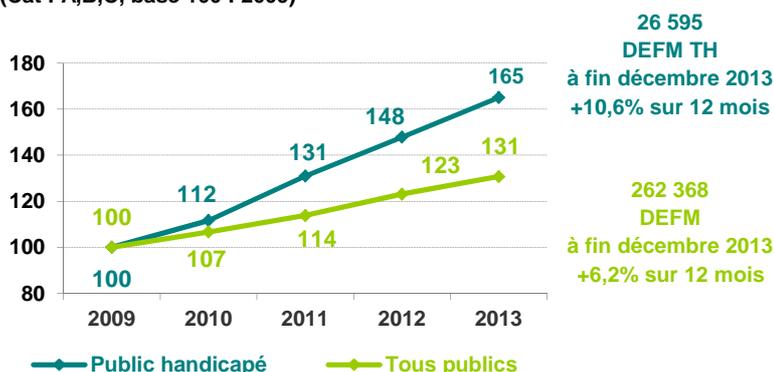
Les embauches de travailleurs handicapés en contrats de 3 mois et plus ont progressé de 8% dans la région en un an (+33% en Dordogne) avec plus de 3 100 contrats signés. La part des employeurs publics s'élève à 26% (de 19% dans les Pyrénées-Atlantiques à 32% dans les Landes) : ce taux élevé s'explique notamment par la forte mobilisation des contrats aidés dans la région.

Enfin si le nombre de maintiens dans l'emploi est stable au niveau national, il a connu une progression de 18% dans la région avec 949 personnes maintenues.

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Les DEFM* à fin décembre 2013 dans la région
(Cat : A,B,C, base 100 : 2009)



Point de vigilance

Depuis février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) sont à nouveau repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Pour information, ils n'étaient plus repérés pour les années 2010 et 2011. Si dans le nombre de DEFMTH, les bénéficiaires de l'AAH sont pris en compte, le graphique depuis 2008 est réalisé à champ constant (donc hors AAH seule). Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait de la difficulté de repérage des demandeurs d'emploi handicapés liée notamment à l'absence d'interconnexion entre les systèmes d'information de Pôle emploi et des MDPH.

*DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les caractéristiques des DEFM* (Cat. A,B,C) à fin décembre 2013 dans la région

	Pourcentages		Evolutions N/N-1		Evolutions N/N-2	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
Sexe et Age						
Femmes	47%	53%	=	-1 point	+1 point	-1 point
50 ans et plus	43%	21%	+2 points	+1 point	+4 points	+2 points
Formation & qualification						
Niv. de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	24%	15%	-1 point	=	-1 point	=
Niveau de formation Bac et + (I à IV)	25%	45%	+1 point	+1 point	+2 points	+1 point
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	38%	28%	=	=	-1 point	-1 point
Durée du chômage						
Chômeurs de longue durée (≥ 1 an)	51%	38%	+1 point	+2 points	+2 points	+4 points
Chômeurs de très longue durée (≥ 2 ans)	29%	19%	+2 points	+2 points	+3 points	+2 points
Chômeurs depuis 3 ans et plus	18%	10%	+1 point	+1 point	+2 points	+1 point

* depuis janvier 2013, les statistiques par tranche d'âge sont établies selon l'âge en fin de mois, et non plus l'âge atteint au 31 décembre

Les données par département à fin décembre 2013

	DEFM handicapés	Evol. N/N-1	DEFM tous publics	Evol. N/N-1	Bénéficiaires* de l'AAH seule	% DETH
National	413 421	+ 11,5%	5 269 775	+ 5,9%	27 340	7%
Régional	26 595	+ 10,6%	262 368	+ 6,2%	1 365	5%
Dordogne (24)	3 477	+ 15,1%	31 457	+ 5,5%	97	3%
Gironde (33)	11 602	+ 8,8%	126 782	+ 6,4%	771	7%
Landes (40)	2 805	+ 10,2%	29 220	+ 7,6%	104	4%
Lot-et-Garonne (47)	3 002	+ 13,9%	25 383	+ 5,3%	114	4%
Pyrénées-Atlantiques (64)	5 709	+ 10,3%	49 526	+ 5,6%	279	5%

* Grille de lecture : Au niveau national 27 340 DETH sont bénéficiaires de l'AAH seule (sans autre titre de reconnaissance), soit 6,6% de l'ensemble des DETH

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en mois à fin décembre 2013

	Décembre 2013		Rappel Décembre 2012	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
National	23,1	16,4	21,9	15,4
Régional	20,6	14,6	19,8	13,8
Dordogne (24)	20,8	14,9	20,5	13,9
Gironde (33)	20,6	14,8	19,6	14,1
Landes (40)	18,1	12,9	17,2	12,1
Lot-et-Garonne (47)	20,0	14,7	18,9	13,6
Pyrénées-Atlantiques (64)	21,9	14,8	21,6	14,2

Les 3 domaines professionnels les plus recherchés au niveau régional par les demandeurs d'emploi handicapés à fin décembre 2013

	1. Services à la personne et à la collectivité		2. Support à l'entreprise		3. Commerce, vente et grande distribution	
	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH
National	99 472	24%	62 215	15%	44 815	11%
Régional	6 269	24%	4 237	16%	3 074	12%
Dordogne (24)	798	23%	486	14%	383	11%
Gironde (33)	2 783	24%	2 017	17%	1 323	11%
Landes (40)	693	25%	385	14%	358	13%
Lot-et-Garonne (47)	678	23%	419	14%	296	10%
Pyrénées-Atlantiques (64)	1 317	23%	930	16%	714	13%

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
 - catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
 - catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
 - catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
 - catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
- Les catégories statistiques A,B,C correspondent à l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

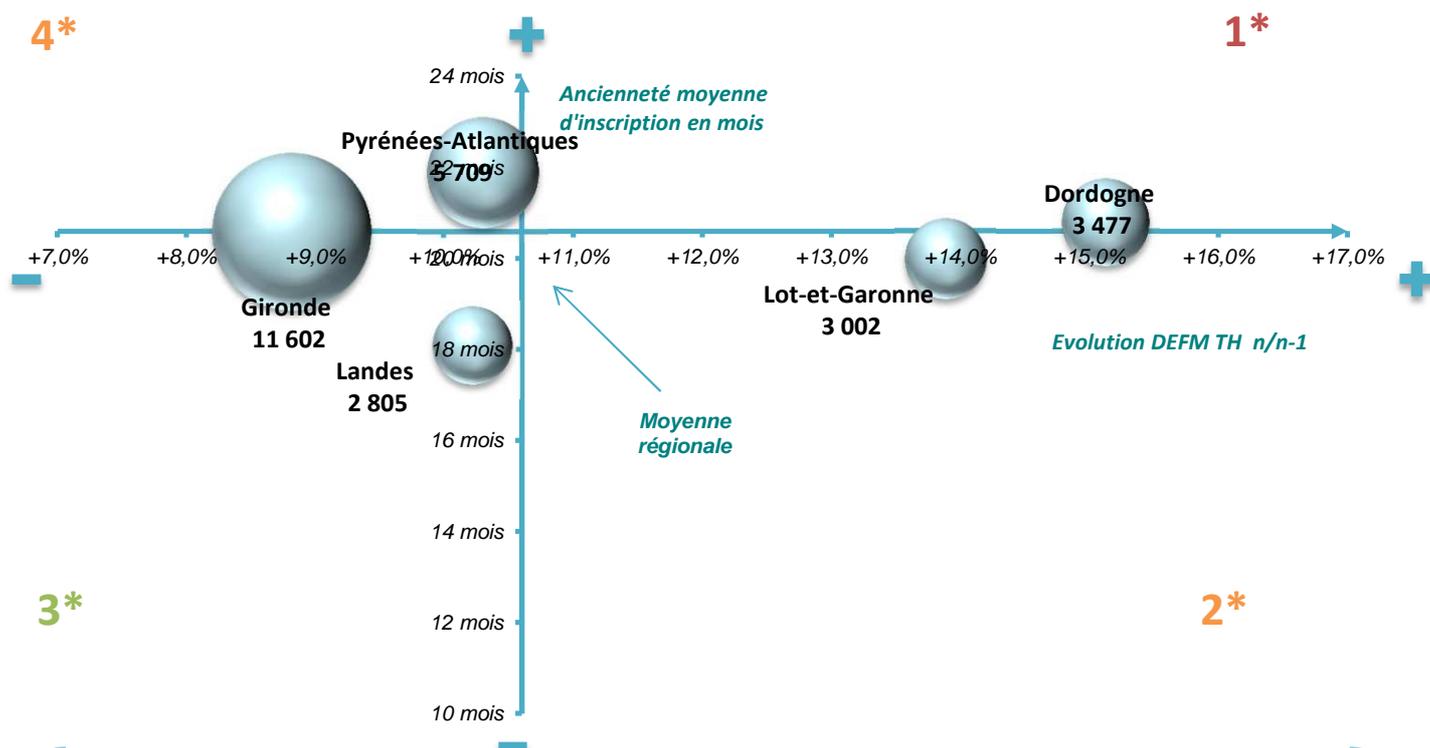
Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.

Le "support à l'entreprise" comprend la compta/gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur/livreur, manip/déplac. charges...

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Evolution du nombre de DEFM TH (Cat A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription à fin décembre 2013



Guide de lecture

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale selon deux axes d'analyse : l'évolution du nombre de DEFM TH entre la période n et n-1, et l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage. S'ajoute un troisième indicateur, la surface de la bulle qui est proportionnelle au nombre de DEFM TH à la période étudiée.

1* Le ou les départements situés en haut à droite du graphique présentent une évolution des DEFM TH élevée et une ancienneté moyenne d'inscription en mois élevée par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé et les chômeurs restent plus longtemps au chômage que la moyenne régionale.

2* Le ou les départements situés en bas à droite du graphique présentent une évolution des DEFM TH élevée et une ancienneté moyenne d'inscription en mois faible par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé mais les chômeurs restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale.

3* Le ou les départements situés en bas à gauche du graphique présentent une évolution des DEFM TH faible et une ancienneté moyenne d'inscription en mois faible par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi est plus faible et les chômeurs restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale.

4* Le ou les départements situés en haut à gauche du graphique présentent une évolution des DEFM TH faible et une ancienneté moyenne d'inscription en mois élevée par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi est plus faible mais les chômeurs restent plus longtemps au chômage que la moyenne régionale.

Les entreprises et l'emploi

● L'emploi salarié (Source Pôle emploi, données 2010)

Les données

Le champ comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

En raison d'un changement de source (le recouvrement des cotisations d'assurance chômage ayant été transféré aux URSSAF depuis le 1er janvier 2011), les données 2011 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

Répartition régionale des établissements et des effectifs salariés selon la taille et le secteur d'activité des établissements

	Taille		Secteur d'activité	
	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés
Moins de 10 salariés	82%	27%	Agriculture	0%
10 à 19 salariés	9%	13%	Industrie	9%
20 à 99 salariés	8%	32%	Construction	15%
100 salariés et plus	1%	27%	Tertiaire	76%
Total	100%	100%	Total	100%

Répartition régionale des établissements selon la taille... et selon les effectifs salariés



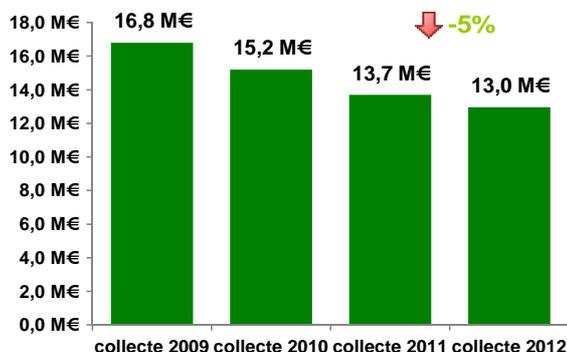
Effectifs salariés région en 2010 - indicateurs additionnels

	%
Femmes	46%
50 ans et plus	24%
Salariés en CDI	84%
Intérimaires	3%
Salariés à temps plein	79%

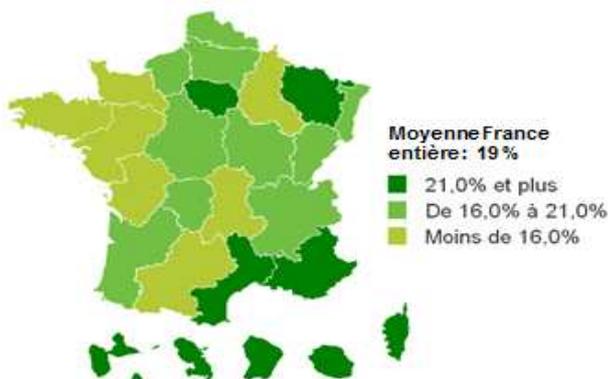
Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Evolution des montants collectés dans la région en million d'euros (M€)



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contributeurs



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive

Pour les « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, prise en compte de la définition de la DGEFP et de la Dares, à savoir les établissements qui n'ont effectué aucune action positive (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance, etc.) durant plus de 3 ans, c'est à dire les établissements auxquels s'applique la majoration de la contribution*. Les établissements n'ayant effectué aucune action positive depuis 3 ans ou moins seront appelés "Etablissements Contribuant Uniquement" ou ECU ; le terme d'EQZ sera conservé exclusivement pour les établissements soumis à la majoration.

* Jusqu'à présent, étaient appelés à l'Agefiph « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, l'ensemble des établissements n'ayant effectué aucune action positive une année donnée et « EQZ majorés » les établissements soumis à la majoration de la contribution (1 500 fois le SMIC horaire par unité manquante).



Les montants collectés l'année N correspondent à la contribution des établissements au titre de l'année N-1.
Les données de la collecte sont arrêtées au 31 décembre de chaque année.

Zoom : les données par département

	24	33	40	47	64
Montant collecté	671 250 €	7 839 525 €	983 172 €	1 346 800 €	2 120 916 €
Evolution N / N-1	-24%	-3%	-17%	+8%	-8%
Etablissements contributeurs	155	983	172	153	350
Evolution N / N-1	-6,1%	-3,1%	-8,0%	-6,1%	-10,0%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	33	207	26	26	51
Evolution N / N-1	-8%	+4%	+8%	-24%	-26%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	21%	21%	15%	17%	15%
Evolution N / N-1	-1 point	+1 point	+2 points	-4 points	-3 points

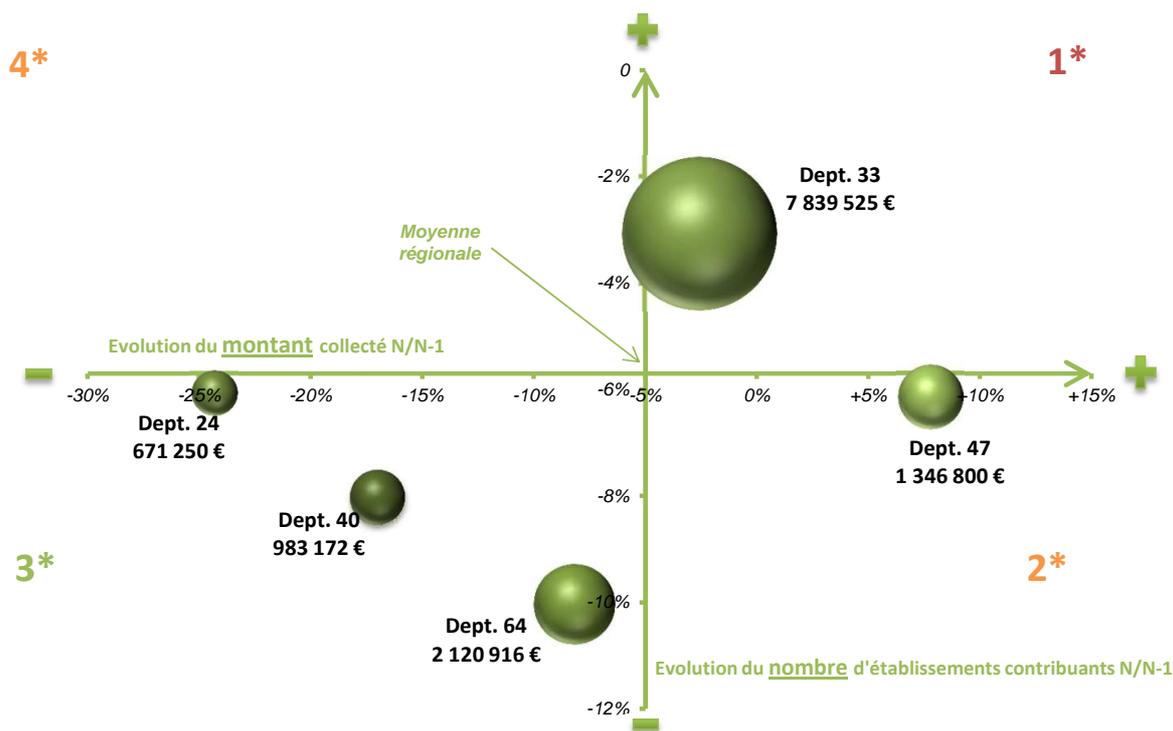
	Région	National
Montant collecté	12 961 663 €	475 475 291 €
Evolution N / N-1	-5%	-2%
Etablissements contributeurs	1 813	46 413
Evolution N / N-1	-5,7%	-2,3%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	343	8 778
Evolution N / N-1	-6%	-2%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	19%	19%
Evolution N / N-1	=	=

* La part d'ECU et d'EQZ désigne la proportion d'établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contribuant à l'Agefiph

Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Montants collectés et nombre d'établissements contributeurs dans la région



Guide de lecture :

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale selon deux axes d'analyse : l'évolution du montant collecté et l'évolution du nombre d'établissements contributeurs entre la période n et n-1. S'ajoute un troisième indicateur, la surface de la bulle qui est proportionnelle au montant collecté pendant la période étudiée, montant correspondant à la contribution au titre de l'année précédente.

1* Le ou les départements situés en haut à droite du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté et du nombre d'établissements contributeurs plus élevée.

2* Le ou les départements situés en bas à droite du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté plus élevée et une évolution du nombre d'établissements contributeurs plus faible.

3* Le ou les départements situés en bas à gauche du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté et du nombre d'établissements contributeurs plus faible.

4* Le ou les départements situés en haut à gauche du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté plus faible et une évolution du nombre d'établissements contributeurs plus élevée.

Les entreprises et l'emploi

● Alther

Alther

Alther a pour mission première l'augmentation du nombre d'insertions et de maintiens dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises de toute taille.

L'offre de services de mobilisation des entreprises comprend 3 services :

- le service information pour les établissements soumis au droit privé, et plus spécifiquement les nouveaux contribuants.
- le service accompagnement : un diagnostic situe les possibilités de l'établissement face à son obligation d'emploi et dresse un plan d'action. Suit un accompagnement pendant 12 mois pour la mise en place des actions préconisées (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Ce service concerne les établissements soumis au droit privé de 20 à 250 salariés, et en priorité les nouveaux contribuants.
- le service mobilisation : prospection ciblée pour recueillir des offres de contrats en alternance ou de stages et accompagner le devenir de ces offres en lien avec les opérateurs pertinents. (pour les établissements soumis au droit privé, répondant aux critères déterminés localement par la Délégation régionale de l'Agefiph).



Les données de janvier à décembre 2013

	Région	National
Nb. étab. ayant bénéficié d'un ou plusieurs services Alther	278	5 387
Nb. de diagnostics-accompagnements terminés*	142	2 837

Les actions mises en œuvre dans les établissements ayant bénéficié d'un diagnostic-accompagnement :

Nombre d'actions	128	2 912
% d'embauches	20%	14%
% de maintiens dans l'emploi	12%	15%
% de contrats en alternance	5%	3%
% de contrats de sous-traitance	32%	37%
% de stages	13%	7%
% recours à l'intérim	10%	4%
% autres (salariés nouvellement reconnus, accord d'entreprise, etc.)	8%	20%

* Etablissements dont l'accompagnement (d'une durée de 12 mois, post diagnostic) s'est terminé au cours de la période de référence (année N).

La formation

● Les entrées en formation

Les entrées en contrats en alternance de janvier à décembre 2013

	Apprentissage		Professionnalisation		
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics...	... dont adultes
National	2 418	273 091	2 338	146 284	29 209
Evolutions national*	+24%	-8%	+16%	-5%	-4%
% Femmes	24%	-	51%	-	-
Régional	128	12 586	122	7 362	1 487
Evolutions région*	10%	-5%	3%	13%	17%
% Femmes	27%	-	64%	-	-
Dordogne (24)	11	1 779	9	589	111
Gironde (33)	59	5 647	35	4 206	802
Landes (40)	14	1 303	17	707	160
Lot-et-Garonne (47)	20	1 405	17	517	112
Pyrénées-Atlantiques (64)	24	2 452	43	1 343	302

Sources : Agefiph pour les données public handicapé et Dares pour le tout public

*concernant le public handicapé, les évolutions sont à prendre avec précaution compte tenu des modifications de l'offre d'intervention de l'Agefiph en 2012

Les entrées en formation pour les personnes handicapées accompagnées par Cap emploi de janvier à décembre 2013

	Régional	Evol. N/N-1	National	Evol. N/N-1
Formations remise à niveau / pré-qualifiantes	989	-11%	15 401	+7%
% Femmes	58%	-	58%	-
Formations professionnalisantes / qualifiantes	953	-12%	19 893	+8%
% Femmes	45%	-	42%	-

● L'impact de la formation

Part des personnes handicapées accompagnées par Cap emploi ayant retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant une formation qualifiante / professionnalisante à fin décembre 2013

	Régional	National
%	18%	16%
Rappel N-1	17%	15%



L'insertion dans l'emploi

● Les aides publiques à l'emploi (source Dares)

Les aides publiques à l'emploi

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand.
Les données habituelles (entrées initiales en CUI) sont enrichies de données sur les reconductions ainsi que d'un zoom sur les entrées en emplois d'avenir, dans le secteur marchand et dans le secteur non marchand.

Les entrées en contrat unique d'insertion (CUI) dans la région

janvier à décembre 2013

	Public handicapé	Tous publics	% public handicapé
CUI-CIE	268	2 649	10,1%
dont entrées initiales	267	2 628	10,2%
dont reconductions	1	21	-
CUI-CAE	2 756	19 285	14,3%
dont entrées initiales	998	8 980	11,1%
dont reconductions	1 758	10 305	17,1%
Zoom : les emplois d'avenir (les entrées initiales)	119	3 738	3,2%
dont marchand	17	636	-
dont non marchand	102	3 102	3,3%

● L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph (AIP)

L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph

Janvier à décembre 2013

	Effectifs
National	5 627
Régional	352
Dordogne (24)	50
Gironde (33)	133
Landes (40)	59
Lot-et-Garonne (47)	29
Pyrénées-Atlantiques (64)	81

L'AIP

Objectif :

Inciter les employeurs à embaucher en contrat durable les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critères d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté/protégé).

Montant de l'aide pour les embauches effectives depuis le 01/01/2013 :

- pour les contrats de travail d'une durée de 6 à 11 mois, 2000 € pour un temps plein ou 1000 € pour un temps partiel.
- pour un CDI ou un CDD de 12 mois et plus, 4000 € pour un temps plein ou 2000 € pour un temps partiel.

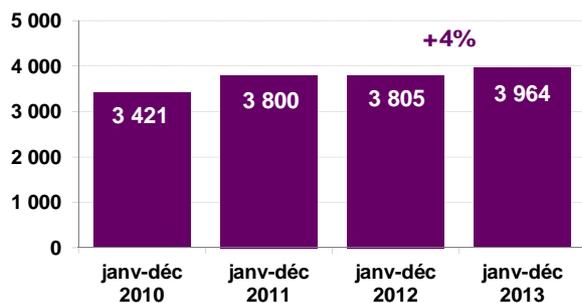
Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP

	Région	National
Femmes	42%	41%
50 ans et plus	36%	36%
Niveau < CAP (Vbis et VI)	12%	16%
20 salariés et plus	45%	47%
Tertiaire	73%	77%
Chômeurs de longue durée (≥ 1an)	48%	49%
CDD 6 à 12 mois	13%	14%
CDI	77%	78%

L'insertion dans l'emploi

● Les insertions accompagnées par Cap emploi

Evolution des insertions accompagnées par Cap emploi dans la région

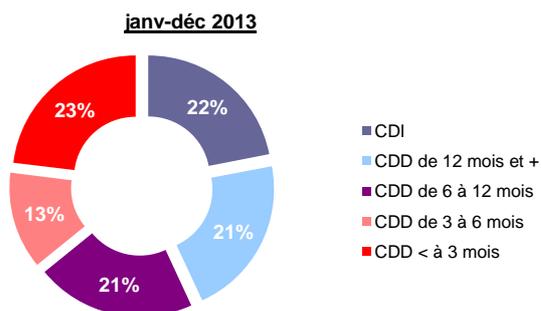


Les Cap emploi

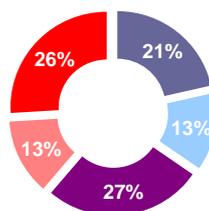
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité trimestriels au 31/12/2013. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

capemploi
ressources handicapés

Durée des contrats signés dans la région



Rappel janv-déc 2012

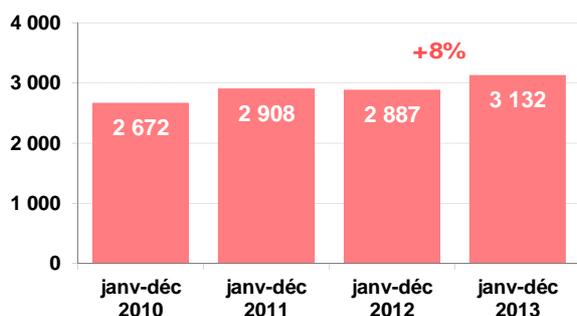


● Les placements conventionnels de Cap emploi

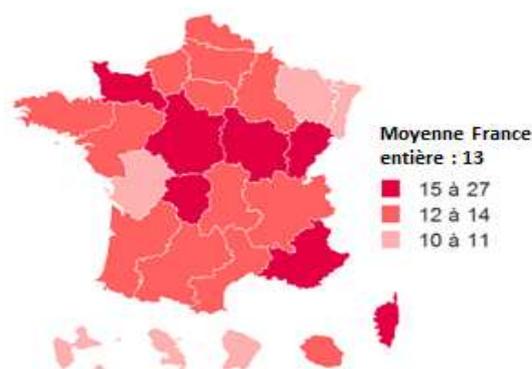
Les placements conventionnels

Les placements conventionnels sont des contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité.
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

Evolution des placements conventionnels par Cap emploi dans la région



Nombre de placements conventionnels* pour 100 demandeurs d'emploi handicapés



L'insertion dans l'emploi

● Zoom : les données par Cap emploi

Les données par Cap emploi janvier-décembre 2013

	Contrats signés	Evol. N/N-1	% Femmes
National	70 449	+7%	49%
Régional	3 964	+4%	52%
CE24 Dordogne	645	+15%	46%
CE33 Girpeh	734	+7%	49%
CE33 Media	759	+15%	54%
CE40 Landes	587	-2%	55%
CE47 Lot-et-Garonne	458	-15%	52%
CE64 CIPH	493	+4%	57%
CE64 DEPHIE	288	=	52%

	Placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Création d'activité
National	52 933	+8%	1 290
Régional	3 132	+8%	81
CE24 Dordogne	343	+33%	16
CE33 Girpeh	625	+7%	19
CE33 Media	659	+14%	10
CE40 Landes	510	+4%	5
CE47 Lot-et-Garonne	312	+1%	13
CE64 CIPH	449	+3%	15
CE64 DEPHIE	234	+1%	3

* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

	% employeurs publics**	% de TH en emploi durable à 6 mois***	Taux d'offres satisfaites****
National	26%	30%	50%
Régional	26%	33%	52%
CE24 Dordogne	25%	31%	27%
CE33 Girpeh	26%	38%	52%
CE33 Media	25%	29%	65%
CE40 Landes	32%	36%	54%
CE47 Lot-et-Garonne	30%	31%	58%
CE64 CIPH	19%	36%	53%
CE64 DEPHIE	19%	36%	31%

** La part des employeurs publics est calculée sur les contrats de 3 mois et plus

*** Cette part correspond au nombre de travailleurs handicapés ayant accédé à un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois) dans les 6 mois après leur entrée en SPH4 (SPH4 : service Cap emploi d'appui à l'accès à l'emploi)

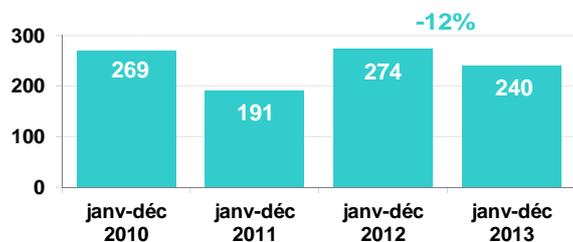
**** Le taux d'offres satisfaites est le taux d'offres recueillies ayant donné lieu à au moins un recrutement



capemploi
ressources handicapés

La création d'activité

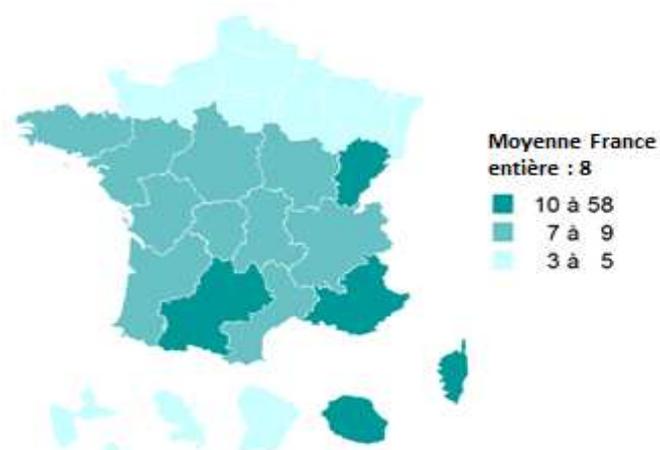
Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph dans la région



La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph. Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.

Nombre de créations d'activité financées pour 1 000 demandeurs d'emploi handicapés



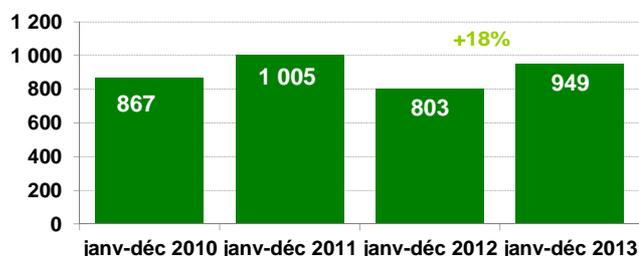
Zoom : les données par département janv-déc 2013

	Créations d'activité Agefiph	Evol. N/N-1	% Femmes	Nb créations pour 1 000 DETH	Nb créations tous publics*	Evol. N/N-1
National	3 061	+3%	31%	7,6	812 280	-5%
Régional	240	-12%	33%	9,3	45 974	-0%
Dordogne (24)	10	-29%	20%	3,0	4 487	-12%
Gironde (33)	120	-23%	38%	10,5	24 849	+5%
Landes (40)	28	-3%	18%	10,6	4 895	-4%
Lot-et-Garonne (47)	32	+7%	41%	11,0	3 554	-2%
Pyrénées-Atlantiques (64)	50	+9%	28%	908%	8 189	-5%

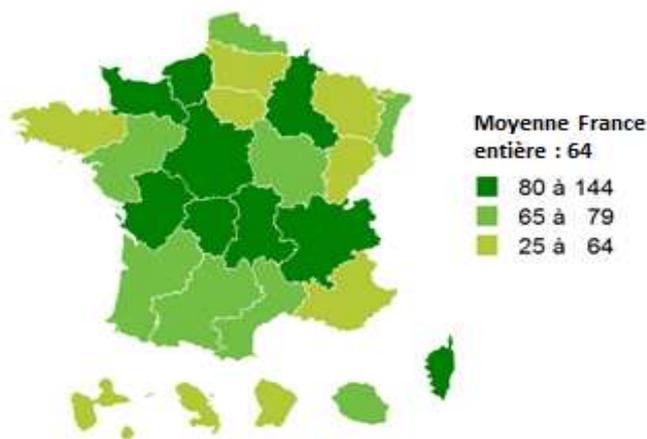
* dont auto-entrepreneurs (source Insee)

Le maintien dans l'emploi

Evolution du nombre de maintiens Sameth dans la région



Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*



Les Sameth

Ils ont pour mission d'aider les entreprises et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien dans l'entreprise quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- service ingénierie : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- service facilitation : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

Zoom : les données par Sameth janvier-décembre 2013

	Nb maintiens Sameth	Evol. N/N-1	% 50 ans et plus	% maintiens facilitation	% maintiens ingénierie	Taux maintien** facilitation	Taux maintien** ingénierie	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi*
National	17 167	+0%	41%	38%	62%	95%	85%	64
Régional	949	+18%	43%	38%	62%	97%	91%	72
S24 Dordogne	121	-	52%	40%	60%	98%	94%	77
S33 Gironde	373	-	41%	40%	60%	99%	89%	61
S40 Landes	146	-	41%	36%	64%	96%	88%	95
S47 Lot-et-Garonne	95	-	51%	35%	65%	97%	87%	75
S64 Pyrénées Atlantiques	214	-	41%	35%	65%	94%	96%	79

* Source Insee à fin décembre 2010 pour les actifs en emploi

** Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...). La comparaison N/N-1 n'est pas possible en raison d'une modification de l'allotissement au 01/07/2012.

Sommaire

Mars 2014

- 02 Chiffres clés & synthèse
- 03 Les demandeurs d'emploi
- 06 Les entreprises et l'emploi
- 10 La formation
- 11 L'insertion dans l'emploi
- 14 La création d'activité
- 15 Le maintien dans l'emploi



plus d'infos sur www.agefiph.fr